

Le 3/5/1994

Cher Monsieur Chamber Yves.

Je m'excuse du retard, avec lequel je réponds à votre lettre.

Depuis le décès de mon épouse il y a un an, je vais chez mes enfants dans le midi, et je prends 2 de mes petits-enfants pour les vacances scolaires, cela me fait du travail en plus, la cuisine les courses etc. . .

Je vais essayer de répondre à vos questions.

17 Je suis rentré au Riscan en Novembre 1941., motif principal, voir les allemands hors de notre pays.

2
Je suis rentré au réseau le plus simplement
mon Père Gabriel. est rentré au réseau
en Janvier 1941, comme Fleuret Jean et
Garcetin Serge (Ils étaient sous les
trois pilotes en Gironde) et depuis
Novembre 1940 ils n'avaient plus
le droit d'exercer leur métier.

Pour le 6^e Bureau mes services au
CND Castille comptent du 1/1/43
au 30/9/44 en qualité d'Agent P2.

3) Jusqu'en Mars 1943 j'ai travaillé à
la Mairie de Pauillac, cela m'a permis
de délivrer des cartes d'alimentation et
d'identité, en imitant la signature
du Maire le cachet de la Mairie étant
à ma disposition.

2) j'ai travaillé à Toulouse - Clermont Ferrand -
Lyon - Bergerac et Périgueux

Je ~~fais~~ Ma mission principale était
de collecter dans les différentes villes
les renseignements, et de les ramener à
Toulouse, j'ai fait aussi le repérage
de terrain de parachutages dans les
régions de Lyon et Bergerac.

A Toulouse il y avait un responsable
du réseau, qui recevait les instruct.
d'Alex adjoint de Rimy, j'ai travaillé
avec Alexandre Galop qui fut commandant
Inter Allié à B^x à la libération.

J'ai travaillé avec des gens, et je
n'ai jamais connue leur identité exacte
comme eux ne connaissaient pas la mienne

Au camp de Dachau en 1944

Mon Père parle avec un député, qui

(4) itait du CND Castille, et lui demande
s'il n'avait pas connu des jeunes à
Périgueux, il répond que oui - Jean
(c'était Jean Laffieux) Loulou alors mon
Père lui dit c'est mon fils.

Je n'ai aucun documents du CND Castille

Il me semble qu'à Bordeaux il doit
y avoir des documents au Musée Jean Moulin

Il faut parcourir tous les livres
du Colonel Rémy pour se faire une
idée exacte du Réseau,

En Mars 1943 je devais partir pour
le STO le 28/3/43 j'étais en Gare de
Bordeaux, je ne puis pas le train et
je suis arrêté avec 3 camarades à Pau
(Nous partions pour l'Angleterre). Je suis
interné à Biarritz puis Bayonne, le 28/4/43
je m'évade avec 30 à 35 personnes.

(5) en gare de Laroche. Nous sommes
arrivés 5 ensemble à Bordeaux, 3 de
Bordeaux et 2 Friens du Nord au coté
de Girat. J'ai pu leur faire des cartes
d'identité, et j'ai rejoint le groupe
CND Castille à Bergerac ^{le 1^{er} Mai 43} puis Toulouse
Dès début janvier 1944, je dois quitter
la région, étant recherché. Je suis parti
à Paris me mettre au vert. Je suis
revenu sur Bordeaux le 5/6/1944.

Je n'avais plus de contact avec le
CND Castille, mon Pin était arrêté
le 15/6/44. Je me fais embaucher comme
électicien en zone interdite à Royan, mais
je suis reconnu sur le 10/8/44 par un allemand
qui s'était à Pauillac en 1943. J'ai eu la
chance de pouvoir traverser la Gironde
le lendemain à la 1^{ère} heure.

16/ Le 28/8/44 je rejoins le groupe Pistolet
de Bergerac qui était basé à Pauillac

le 15/12/44 je demande ma libération.

Il faut vivre et trouver du travail.
ce qui était difficile à ce moment là.

Je ne serais peut-être pas à
l'Assemblée générale du Bouscat
mais je ferai mon possible pour être
à la cérémonie aux Salles de Castillon.
et sur la tombe de Louis de La Baronnie

A bientôt j'espère

Amicalement,

~~Constant~~

Cher Monsieur Chanier

Veuillez trouver ci-joint

- L'Attestation d'appartenance aux FCC
- Une attestation pour demander ma démobilisation
- Une attestation de la 4^e Région Militaire
- Une attestation de la Mairie de Pauillac
- Profession avant et au début de la résistance Employé de Bureau
- Domicile 50 Rue Rabie Pauillac
- Politique
 - Pas d'attaché avec un parti
 - J'étais et je suis encore indépendant.

J'ai lu avec intérêt votre
mémoire sur le CND Castille, je
n'ai pas été déçu par son contenu,
car j'ai souvenir de la formation de

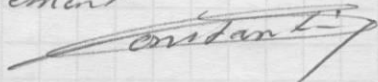
- ce réseau, par les propos tenus par
Fleuret Jean (Espadon) et Gaudin Ange
(Champion) qui étaient de par leur
profession très liés avec Mon Père

- Je me souviens d'un repas au
50 Rue Rabie Espadon avait présenté
Capri à mon Père. ce devait être
en Janvier ou Février 1942.

Espadon demanda à Capri ce qu'il
ferait si son Père venait le voir
il répondit " Je n'ai plus de Père je
ne le connais plus "

J'espère Monsieur Chanier que
vous aurez une brillante carrière, et,
que vous assisterez, dans l'avenir aux
cérémonies des Salles de Castillon

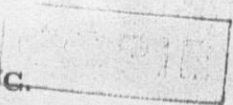
Amicalement

Christian F.

(Guir) d'appartenance aux F. F. C.

DIRECTION DU PERSONNEL
MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE

6^{ème} BUREAU



Aucun duplicata ne pouvant être
livré, le porteur de la présente attesta-
tion ne devra s'en destituer en aucune
circonstance et, en cas de besoin, faire
établir des copies conformes.

RÉFÉRENCES

Original à conserver
par l'intéressé.

Décret 366 du 25-7-42. N° 93536
Note d'application n° 1.368 D/BCRA du 27-7-42.

- D. M. N° 2843/CAB/MIL du 24-1-45.
- D. M. N° 4842/EMA/1 du 11-4-45.
- D. M. N° 8863/EMA/1 du 21-6-45.
- Fiche n° 11-082/EMA/1 du 3-8-45.

- Feuille de renseignements
n° 11-529/EMA/1 du 10-8-45.
- I. M. N. 13-172/EMA/1 du 12-9-45.
- I. M. N. 17-216/RS/R1 du 6-11-45.
- C. M. 1134/FFCI/ADM du 28-6-47.

Monsieur **Pierre CONSTANTIN**....., né le **23.6.1922**.....

a signé un contrat d'engagement en application du décret 366 du 25 juillet 1942.

Réseau : **C.N.D. CASTILLE**.....

Arrivé à..... le.....

Les services accomplis **comme agent P2** comptent

du **I. I. 43**..... au **30.9.44**.....

en qualité de **CHARGE**..... de mission de **3^e**..... classe,

Grade correspondant homologué par la Commission nationale d'homologa-
tion **SOUS LIEUTENANT**..... (pendant la durée de la mission).

Paris, le **19 MAI 1952**..... 19.....

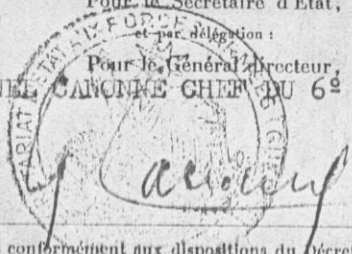
CERTIFIÉ EXACT :

Pour le Secrétaire d'Etat,

et par délégation :

Pour le Général Directeur,

P.O. LE LT-COLONEL CANONNE CHIEF DU 6^e BUREAU



Les services accomplis en qualité d'Agent P2 conformément aux dispositions du Décret 366 du 25-7-42
comptent comme **services militaires actifs**.

DÉPARTEMENT
DE LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE PAULLAC



PAULLAC
CHEF-LIEU DE CANTON

TÉL. 65

Le

- A T T E S T A T I O N -

Le Maire de Paullac soussigné certifie que Monsieur CONSTANTIN Pierre Louis a été employé à la Mairie du 1^o novembre 1940 au 23 Mars 1943, date à laquelle il a été appelé pour le S.T.O. en Allemagne.

Il certifie en outre, qu'à la date du 18 mai 1943 la Feldkommandantur 529 à BORDEAUX a informé le Maire que le "nommé CONSTANTIN n'avait pas répondu à l'ordre de se présenter".

En foi de quoi.

Paullac, le 5 Octobre 1945

Pr le Maire,
l'Adjoint délégué,



Louis Billac

PARIS, le 21 août 1945

PRÉSIDENTICE
DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction Générale
des Etudes et Recherches**

RESEAU
CASTILLE (C. N. D.)
121, boul. Haussmann

Téléphone { ELY. 14-69
ELY. 48-62

*Valable pour
6 mois de Bonification
[Signature]*

ATTESTATION

Je soussigné Lieutenant-Colonel Lecomte chef du réseau de renseignements C.N.D.-Castille ai l'honneur de porter à votre connaissance que le soldat CONSTANTIN Louis-Pierre, né le 23 juin 1922 à Pauillac (Gironde) a contracté un engagement pour la durée de la guerre au réseau de renseignements C.N.D.-Castille dépendant des Forces Françaises Combattantes le 1er novembre 1941.

Cette attestation a pour objet de lui permettre de demander sa démobilisation.

10/3/45

Le Chef du réseau C.N.D.Castille,
Le Lieutenant-Colonel Lecomte.



4° Région Militaire

Etat Major

Bureau F.F.C.I.

Section F.F.C.

Réf. 64 /FFC

Bordeaux, le 22 Janvier 1947.

A T T E S T A T I O N

Le Général de C.A. CHOUTEAU, Commandant la 4ème
Région Militaire certifie que :
Monsieur C O N S T A N T I N Louis
né le 23 Juin 1922 à PAUILLAC (Gde)
est un membre reconnu des FORCES FRANCAISES COMBATTANTES
où il a servi en qualité d'agent P.2., Chargé de Mission
de 3ème Classe, assimilé au grade de Sous-Lieutenant
depuis le 1er Mars 1941
auprès du Réseau C.N.D. CASTILLE

Cet agent a été arrêté le 28 Mars 1943
pour les besoins du service. Il a été rapatrié le
du camp de

Monsieur CONSTANTIN Louis s'est évadé d'un wagon cellu-
laire dans le transfert de BAYONNE à BORDEAUX le 29 Avril 1943.

Il s'est toujours acquitté avec loyauté et dévouement
de toutes les missions qui lui ont été accordées.

20 Le Chef du bureau

